

Mairie de Beynac
29 rue de la Croix des Combes
87700 BEYNAC

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026/26 EN DATE DU 07/07/2026

Le Conseil Municipal de Beynac s'est réuni en session ordinaire, le mardi 7 juillet 2026, à 20h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 30 juin 2026, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Nombre de Conseillers

En exercice :

Présents :

Représentés

Votants

Exprimés :

Pour :

Contre :

Abstention :

Présents :

15 Marie-Claude BEYRAND, Philippe TRAMPONT,
14 Sandrine JOUVE, Jean-Louis CONSTANT, Patricia
00 ARENA, Jean-Pierre BERGER, Fabienne CHARON,
14 Léo BUISSON, David DU BOUCHERON,
Antoine DURAND, Catherine EBURDERIE,
14 Lorine GORSE, Annick MACAIRE, Jocelyne PIMPIN
00
00

Absents : Ludovic DUHAIN

M. Léo BUISSON a été désigné secrétaire de séance.

CONVENTION DE FOURRIERE AVEC LA SPA

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de convention proposé par la Société Protectrice des Animaux permettant à la commune de Beynac de bénéficier des services d'enlèvement et de gardes d'animaux de la SPA pour l'année 2026.

Considérant la nécessité de ce service pour la commune, Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Après avoir pris connaissance de cette convention, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **adopte** la nouvelle convention
- **mandate** Madame le Maire pour signer cette dernière
- **dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;

Le secrétaire de séance,
Léo BUISSON

La Maire,
Marie-Claude BEYRAND



Affichée le
Transmise à la préfecture le